

HOMÉLIE 22

«Ne savez-vous pu que ceux qui exercent des fonction sacrées vivent de ces fonctions, que ceux qui servent à l'autel ont leur part de l'autel ? Aussi le Seigneur a-t-il ordonné que les prédicateurs de l'Evangile vivent de l'Evangile.»

1. Paul s'applique à démontrer qu'il n'est pas défendu de recevoir; et voilà pourquoi, malgré tout ce qu'il avait déjà dit, il insiste encore, il arrive à la loi, pour le démontrer mieux que par le précédent exemple. Il y avait loin, en effet, d'une comparaison prise parmi les animaux à une loi qui concernait les prêtres. Or, admirez la prudence de Paul, voyez avec quel tact il en vient à ses fins. Il ne dit pas : Ceux qui exercent les fonctions sacrées vivent aux dépens de ceux qui les emploient; mais bien : «Vivent de ces fonctions,» ménageant ainsi la susceptibilité de ceux qui reçoivent et l'humilité de ceux qui donnent. C'est encore pour cela qu'il ne dit pas : Ceux qui servent à l'autel reçoivent de ceux qui présentent les victimes; il dit : «Ont leur part de l'autel.» Les offrandes n'appartenaient plus à ceux qui les donnaient, elles étaient au prêtre et à l'autel. Il ne dit pas non plus : Ceux-là reçoivent les dépouilles sacrées; il dit : «Vivent de leurs fonctions,» pour bien montrer qu'il fallait n'être pas cupide, ni entasser des trésors et s'enrichir. Il est vrai qu'il dit plus loin : «Ont leur part de l'autel;» et toutefois, loin de nous de croire qu'il fallait partager par égales parts, on ne devait aux prêtres que ce dont ils avaient besoin. C'était bien autre chose au temps des apôtres qu'à notre époque. Le sacerdoce est un bonheur parmi nous; pour les premiers prédicateurs de la foi, il était une source de périls, d'épreuves et de mort. «Si nous vous avons donné les semences spirituelles.» Dans ces paroles, l'Apôtre en dit bien davantage que dans tous les autres exemples. «Nous avons semé;» il indiquait ainsi les tempêtes, les périls, les embûches et les maux innombrables auxquels étaient exposés ceux qui annonçaient la foi. Quels que fussent ses mérites cependant, il se garde bien de s'élever lui-même au détriment de la loi ancienne; il tait en quelque sorte ses travaux, et fait sortir toute l'excellence, non des périls supportés, mais de la grandeur des dons reçus. Au lieu de dire, en effet : Si nous avons couru beaucoup de périls et traversé beaucoup d'embûches, il dit : «Si nous vous avons donné des semences spirituelles.» Quant aux prêtres, il exalte autant que possible leur ministère dans ces paroles : «Ceux qui exercent les fonctions sacrées, et qui montent à l'autel,» leur montrant la perpétuité de leur servitude à l'égard des autres. En rappelant le sacerdoce des Juifs, il désigne à la fois les lévites et les pontifes, qui constituaient les deux degrés de la hiérarchie sainte; il marque la supériorité des uns et l'infériorité des autres, en s'exprimant ainsi : «Ceux qui exercent les fonctions sacrées,» et : «Ceux qui servent à l'autel.» Tous ne devaient pas remplir le même office : aux uns les fonctions élevées, aux autres les charges plus humbles. Mais, après tous ces détails, on aurait pu dire à Paul : Pourquoi parler toujours du passé ? Ne savez-vous pas que nous avons reçu des commandements plus parfaits ? Paul prévient cette objection et donne la dernière évidence à ses pensées : «Ainsi, dit-il, le Seigneur a ordonné que les prédicateurs de l'Evangile vivent de l'Evangile.» Il n'est pas dit : Soient nourris par les fidèles; comme il avait dit plus haut au sujet des prêtres : «Vivent de l'autel,» ou «des fonctions sacrées,» il dit ici qu'ils «vivent de l'Evangile.» Remarquez qu'il est toujours question de nourriture et d'entretien, et nullement de richesses et de trésors à gagner.

«Celui qui travaille, est-il écrit, mérite son salaire.» (M 10,10) «Mais, pour moi, je n'ai usé d'aucun de ces droits.» – Je vous vois venir, direz-vous; vous voulez à l'avenir user de ces droits auxquels vous avez renoncé. N'en pensez rien; et, pour vous empêcher de nourrir une telle idée, l'Apôtre ajoute aussitôt : «Mais je ne vous écris point ces mots afin qu'on en use de la sorte avec moi.» Il insiste vivement, il se défend avec ardeur d'y tendre. «J'aimerais mieux mourir, que de perdre par qui que ce soit une telle gloire.» Ce langage, il le tient non pas une, ou deux fois, mais à maintes reprises. «Nous n'avons pas usé de ce pouvoir,» dit-il d'abord; et encore plus loin : «Je n'abuserai pas de mes droits;» et enfin ici : «Je ne veux user d'aucun de ces droits.» De quels droits ? De ceux que lui conféraient tant d'exemples. Le soldat, le laboureur, le pasteur, l'apôtre, la loi, ma conduite à votre égard et la vôtre envers les autres, les prêtres, le précepte du Christ, tout ce que je vois m'autoriserait à faire ce que je dis. Je n'ai tenu compte de rien, et voilà que je n'ai pas agi contre la loi que je me suis faite, je n'ai rien reçu de personne. Ne dites pas que tout cela est passé; je pourrais, si je voulais, dire combien j'ai souffert pour demeurer fidèle à ma résolution; mais je ne veux pas seulement m'appuyer sur ces mérites, et je m'engage encore pour l'avenir à mourir de faim plutôt que de perdre cette couronne. «J'aimerais mieux mourir, que d'être privé n'importe comment de ma gloire.» Il ne parle pas d'infidélité à une foi, mais de la perte de sa gloire.» On aurait pu penser que

HOMÉLIES SUR LES DEUX ÉPÎTRES AUX CORINTHIENS

L'Apôtre ne tenait une telle conduite qu'à contre cœur, en gémissant et en souffrant; c'est pour prévenir cette interprétation et faire paraître toute sa joie et tout son bonheur, qu'il l'appelle «sa gloire.» Loin de s'attrister, il se réjouit, il aime mieux mourir que déchoir. Et c'est ainsi que son détachement présent lui était plus doux que la vie.

2. En se glorifiant lui-même, en exaltant sa conduite, il n'entend pas se faire valoir et se rendre illustre, car il est tout à fait étranger à l'orgueil; il a seulement l'intention de manifester sa joie et partant, d'éloigner tout soupçon. Voilà pourquoi il appelle sa manière d'agir une gloire. Et que dit-il ? «Car si je prêche l'Évangile, ce n'est point un sujet de gloire, puisque je suis obligé de le faire, et malheur à moi si je n'accomplis pas ce ministère.» Si je prêche l'Évangile de bon cœur, j'en aurai la récompense; si je ne le fais qu'à regret, je dispense seulement ce qui m'a été confié. Comment obtiendrai-je donc ma récompense ? En prêchant gratuitement, «sans abuser du pouvoir que j'ai dans la dispensation de l'Évangile.» Quoi ! que dites-vous, prêcher l'Évangile n'est pas un sujet de gloire, il faut encore l'annoncer sans rétribution ? Il est donc mieux de l'annoncer sans rétribution que de recevoir quelque chose pour ces fonctions sacrées ? – Non; mais une considération étrangère rend la première manière plus glorieuse, puisque j'ajoute à ce qui est ordonné une obligation nouvelle ayant sa source dans ma volonté propre. Par cela seul qu'on va au delà du précepte, on mérite une récompense que n'obtient pas celui qui s'en tient strictement aux termes du commandement. C'est dans ce sens que l'Apôtre dit que l'un vaut mieux que l'autre, encore qu'en soi les deux prédications se vaillent. A quoi comparer la prédication ? Elle fait des apôtres les rivaux des anges. Cependant, comme il est ordonné à Paul de prêcher et que, par conséquent, il doit le faire, ce n'est qu'en distribuant gratuitement l'Évangile qu'il ajoute par sa volonté quelque chose au commandement qu'il a reçu; et c'est pourquoi il met cette dernière prédication au-dessus de la première.

Interprétant donc ce que je viens d'exposer, il ajoute : «Si je prêche l'Évangile de bon cœur, j'en aurai la récompense; si je le fais à regret, je dispense seulement ce qui m'a été confié.» Ces deux mots, «volontiers,» et «à regret,» marquent les limites de sa mission et celles qu'il lui donnait. N'interprétez pas non plus ces paroles : «Je suis forcé de le faire,» dans le sens d'une coaction exercée sur les prédicateurs de la foi; voyez-y seulement l'étendue de l'obligation qui les presse et aussi la liberté que chacun a d'acquérir la rémunération de son travail. Voilà pourquoi le Christ disait aux disciples : «Quand vous aurez accompli votre œuvre : dites : Nous sommes des serviteurs inutiles, car nous n'avons fait que ce que nous devions.» (Luc 17,10) Comment donc obtiendrai-je ma récompense ? «En prêchant l'Évangile, et en le prêchant gratuitement.» Que dites-vous ? Quoi ? Pierre ne serait pas récompensé ? Qui donc mérita jamais de l'être plus que lui ? et les autres apôtres ? Pourquoi dites-vous donc : «Si je le fais volontiers, j'en aurai la récompense; si je le fais comme par force, je dispense seulement ce qui m'a été confié.» – Admirez encore la sagesse de Paul. Il ne dit pas : Si je prêche l'Évangile à regret, je ne serai pas récompensé; mais seulement : «Je dispense ce qui m'a été confié,» indiquant bien que ses travaux ne demeureront pas stériles. Dans ce cas, il serait récompensé comme un homme qui accomplit un précepte, et non comme un apôtre dévoué qui va au delà de la mission qu'il a reçue. «En quoi obtiendrai-je donc ma récompense ? En prêchant l'Évangile, mais en le prêchant gratuitement, de manière à ne pas abuser du pouvoir que j'ai dans la prédication de l'Évangile.» Il parle encore du pouvoir qu'il a, remarquez-le bien, et vous comprendrez, comme je vous l'ai déjà fait observer, qu'il excuse ainsi ceux qui vivent de la prédication. Il ajoute : «Dans la prédication de l'Évangile,» marquant ainsi l'étendue de sa mission et de ses droits. Il n'y a que celui qui enseigne qui ait des droits à recevoir, jamais celui qui languit dans la paresse.

«Car étant libre à l'égard de tous, je me suis fait le serviteur de tous, pour gagner à Dieu plus de cœurs.» Voilà qu'il renchérit encore sur ce qui précède. C'est beaucoup de ne rien recevoir; mais il va dire quelque chose de plus extraordinaire encore. Qu'est-ce donc ? Non seulement je n'ai rien reçu, non seulement je n'ai pas usé de cette faculté qui m'était laissée; j'ai fait plus, je me suis condamné à toute sorte de servitudes, d'abord, au sujet de l'argent, puis, ce qui est autrement difficile, dans une foule d'autres affaires; et cette servitude, je l'ai choisie, sans que rien m'y contraignit, «étant libre à l'égard de tous.» J'ai voulu être non plus le serviteur d'un seul homme, mais celui de l'univers entier : «Je me suis fait le serviteur de tous.» J'avais mission de prêcher et d'annoncer ce qui m'avait été confié; les mille inventions de mon apostolat, c'est à mon zèle seul que je les dois. J'étais tenu à payer ma dette, et il n'est rien que je ne fisse pour être fidèle, outrepassant même ce à quoi j'étais obligé. IL faisait tout par amour pour Jésus Christ, et telle était l'ardeur de son zèle qu'il désirait d'un désir insatiable le salut de tous les hommes. Pas d'obstacle pour lui; le feu qui le consumait lui

HOMÉLIES SUR LES DEUX ÉPÎTRES AUX CORINTHIENS

rendait tout possible; il s'élançait à travers tous les obstacles jusque dans le ciel. Après avoir parlé de sa servitude volontaire, il en décrit maintenant les divers modes. «J'ai vécu comme un Juif au milieu des Juifs, pour gagner les Juifs.» Comment ? En donnant la circoncision pour arriver à la détruire. Aussi ne dit-il pas : J'ai été Juif; mais : «J'ai vécu comme un Juif;» ce qu'il devait faire. – Quoi ! le Docteur de l'univers, qui monta jusqu'aux cieux et fut couronné de tant de gloire, serait tout à coup descendu si bas ! – Oui; mais descendre ainsi, c'est monter. Voyez Paul, moins dans ses abaissements que dans les résultats; regardez : il relève, il tire de l'enfer où ils gisaient de misérables infortunés. «Avec ceux qui sont sous la loi, comme si j'étais sous la loi, quoique je n'y fusse pas soumis, afin de gagner ceux qui vivaient sous la loi.»

3. Ou ce n'est là qu'une explication de ce qui précède, ou l'Apôtre veut exprimer quelque chose de plus, et il nomme Juifs ceux qui dès l'origine et depuis longtemps étaient Juifs, tandis qu'il dit être sous la loi les prosélytes, et ceux qui, quoique fidèles, obéissaient à la loi. Ils n'étaient plus alors comme des Juifs, mais sous la loi. Quand donc Paul a-t-il été sous la loi ? Quand il fut rasé, quand il sacrifia. Il n'abdiquait pas sa foi pour agir ainsi, c'eût été un crime; mais il obéissait à sa charité. Il se fit Juif avec les Juifs, afin de les gagner; mais des Juifs il ne prenait que les dehors, son âme et sa conscience demeurant inébranlables : Pouvait-il être vraiment Juif, celui qui voulait convertir les Juifs ? En consentant à suivre leurs pratiques, il se proposait donc d'en délivrer les autres et de les arracher à leur dégradation. «Avec ceux qui étaient sans loi, comme si je n'en eusse point moi-même.» Ceux-là n'étaient ni Juifs, ni Chrétiens, ni Gentils; ils vivaient en dehors de la loi, comme Corneille et ses pareils. Avec eux Paul agissait souvent comme l'un d'entr'eux. Il y en a qui voient dans ces paroles une allusion à la dispute célèbre qu'il eut avec les Athéniens à l'occasion d'une inscription placée sur un autel, et s'expliquent ainsi qu'il ait pu dire : «Avec ceux qui sont sans loi, j'étais comme n'ayant pas moi-même de loi.» Quoiqu'il en soit, qu'on se garde de croire chez lui à une apostasie quelconque : «Je n'étais pas sans loi envers Dieu, ajoute-t-il, ayant la loi de Jésus Christ.» Non seulement je n'étais pas sans loi, non seulement j'étais sous la loi, mais j'avais encore une loi plus sublime que la loi ancienne, celle de l'Esprit et de la grâce : «la loi de Jésus Christ.»

Sa conviction une fois bien démontrée, Paul fait connaître les fruits heureux de sa condescendance : «Afin, dit-il, de gagner ceux qui étaient sans loi.» Partout il explique sa conduite. Mais il y a plus, et il ajoute : «Je me suis rendu faible avec les faibles, afin de gagner les faibles,» à l'adresse de ceux en faveur de qui vient d'être dit tout ce qui précède. D'autres rôles étaient plus élevés que celui-là; aucun n'était plus convenable; il en parle aussi en dernier lieu. C'était ainsi qu'il avait procédé chez les Romains au sujet de l'usage des viandes et dans une foule d'autres lieux. Enfin, pour ne pas trop prolonger l'énumération de ses condescendances, il finit en disant : «Je me suis fait tout à tous pour sauver entièrement quelques âmes.» Voyez-vous comme le discours va toujours grandissant ? Je me suis fait tout à tous, non que j'eusse l'espoir de les sauver tous, mais du moins afin d'en sauver quelques-uns. Je n'ai pas reculé devant cette tâche, et j'ai accepté ce ministère comme il convenait à un homme qui voulait sauver tous ses frères, sans espérer toutefois triompher de toutes les résistances. Glorieuse entreprise, bien digne de l'ardeur de Paul ! Ce semeur répandait partout la semence, et, quoiqu'elle ne se conservât pas tout entière, il avait rempli son devoir. Par ce mot, «entièrement,» l'Apôtre ranime la confiance dans les cœurs qu'aurait troublés la pensée du petit nombre des âmes dociles. Si toute la semence ne peut être conservée, au moins elle ne périt pas tout entière. «Entièrement,» dit l'Apôtre; car il faut qu'un zèle si ardent ne demeure pas tout à fait stérile. «Or, je fais toutes ces choses en vue de l'Évangile, afin d'avoir part à ce qu'il promet.» En d'autres termes : Je ne veux pas arriver les mains vides, j'entends avoir ma part des couronnes promises aux fidèles. Naguère, il parlait de «vivre de l'Évangile,» c'est-à-dire des offrandes des croyants; maintenant il veut «devenir participant de l'Évangile,» afin de pouvoir être en communion avec ceux qui auront cru à l'Évangile.

Ô prodige d'humilité ! Voilà Paul qui, ayant travaillé plus que tous, se compte comme le plus ordinaire des croyants quand il s'agit de récompense. Après cela, le doute n'est plus permis; Paul aura les plus belles palmes, encore qu'il s'en croie indigne et qu'il désire seulement avoir une part égale dans la distribution des couronnes célestes. S'il tient ce langage, c'est moins en vue d'une récompense quelconque que pour s'attacher encore par là ceux à qui il s'adressait, et les amener par l'espérance à faire tout pour leurs frères. Ô sagesse étonnante ! Ô inépuisable charité, qui pousse Paul à dépasser les limites du précepte, en ne recevant rien quand il pouvait recevoir beaucoup ! Ô profonde condescendance ! Paul qui vivait sous la loi du Christ, qui l'observait dans sa perfection, veut bien vivre avec ceux qui étaient

HOMÉLIES SUR LES DEUX ÉPÎTRES AUX CORINTHIENS

sans loi, comme s'il n'avait pas de loi; et avec les Juifs, comme s'il était Juif; toujours admirable, toujours au-dessus de toute comparaison ! Voilà un bel exemple; imitez-le, et, qui que vous soyez, n'estimez pas déchoir en souffrant pour votre frère, en vous humiliant pour lui; cela n'est pas tomber, mais descendre. Celui qui tombe, git dans la poussière et se relève difficilement; celui qui descend remontera et sera récompensé. Paul descendit seul; mais il monte avec le monde entier ! Sa conduite n'a rien d'hypocrite; avec d'autres pensées se serait-il préoccupé du bien de ceux qu'il sauvait ? L'hypocrite travaille à nuire, et cherche à recevoir, non à donner. Paul ne fait pas ainsi; ce qu'est un médecin pour son malade, un maître pour son disciple, un père pour son fils, qu'il veut corriger sans lui nuire, Paul l'était pour ceux qu'il évangélisait.

4. Doutez-vous quand même de sa sincérité ? Et encore que rien ne le forçât à parler et à agir comme il faisait, pensez-vous qu'il voulût autre chose que montrer son amour et sa foi ? Entendez-le s'écrier : «Ni la mort, ni la vie, ni les principautés, ni les puissances, ni les choses présentes, ni les choses futures, ni le ciel, ni l'enfer, ni toute autre créature, ne pourront jamais nous séparer de la charité de Jésus Christ.» (Rom 8,38-39) Sa charité, vous le voyez, est plus ardente que le feu. Aimons, nous aussi, Jésus Christ de la sorte; nous le pouvons si nous voulons. Paul n'était pas ainsi par nature; souvenez-vous de sa vie passée, si contraire à ses sentiments présents. Dieu a voulu qu'elle nous fût conservée, afin que nous apprissions que la conversion est le fruit de la liberté, et que tout est facile à ceux qui veulent bien. Courage donc, qui que vous soyez; médisants avarés et vous qui avez d'autres défauts, souvenez-vous que Paul aussi fut blasphémateur, persécuteur, disant du mal des autres et commettant le péché, mais qu'il arriva tout à coup au comble de la vertu, sans se laisser arrêter par aucun des obstacles de sa vie passée. Qui donc a aimé l'iniquité comme lui ? qui comme lui a jamais persécuté l'Eglise ? Il livra son âme à cette passion sacrilège; on le vit s'attrister de n'avoir pas mille mains pour frapper Etienne. Dans sa haine, il trouva le moyen de se faire remplacer par des furieux dont il gardait les vêtements. Il entra dans les maisons comme une bête féroce, en arrachait les hommes et les femmes, les frappait de coups, et portait partout le trouble, le bruit et la guerre. Telle était la terreur qu'il inspirait, que les apôtres, même après sa conversion, n'osaient pas s'attacher à lui. Néanmoins, après tous ses excès, il devint ce que vous savez : il n'est pas utile d'insister. Où sont ceux qui opposent à notre libre arbitre la fatalité du destin ? Qu'ils entendent et se taisent. Celui qui veut être bon peut le devenir, si méchant qu'il fût auparavant. Que dis-je ? il nous est plus facile d'être bons que méchants ! La vertu et le vice sont à notre nature comme la santé et la maladie : la première lui est conforme, le second lui est opposé.

Dieu nous a donné des yeux, non pour voir des choses impures, mais afin que la beauté de la création nous excite à adorer le Créateur. Que telle soit la fonction des yeux, c'est évident par tout ce qui tombe sous nos regards. A des distances infinies, nous pouvons admirer la beauté du soleil et du ciel; de si loin nul ne distinguerait la beauté d'une femme. Le but principal de la vue est donc vraiment manifeste. Après la vue, l'ouïe : nous ne l'avons pas reçue pour entendre des blasphèmes, mais la doctrine du salut. Quand donc il nous arrive d'entendre des paroles honteuses, l'esprit s'émeut et le corps frissonne. Il est écrit que «le discours de l'homme habitué à jurer, fait dresser les cheveux.» Nous éprouvons aussi je ne sais quelle horreur au récit de choses cruelles et pénibles, tandis que nous nous dilatons dans la joie en entendant des choses agréables et douces. Notre bouche rougit aussi et se sent honteuse d'elle-même si elle dit des propos déplacés; elle est heureuse, au contraire, elle se plaît lorsqu'elle prononce des paroles honnêtes. Nul ne rougit de ce qui est conforme à la nature, on n'a honte que de ce qui y est opposé. Les mains se cachent pour voler, et cherchent à excuser leur conduite; elles s'enorgueillissent si elles font l'aumône. Tout en nous, si nous le voulons, nous pousse donc à la vertu. Ne parlez pas du plaisir que le mal vous procure; les joies de la vertu sont autrement suaves. Avoir une conscience irréprochable, être admiré de tous, garder en soi la céleste espérance, voilà des biens incomparables pour qui connaît le vrai plaisir, comme il n'est pas, pour une âme sachant la nature de la douleur, de peines comparables à celles que procurent le mépris du prochain, le remords de la conscience, la crainte perpétuelle du présent et de l'avenir.

5. Mais rendons plus sensible ce que j'avance, et prenons un exemple. Supposez un homme marié qui va porter la division dans un ménage, et qui, grâce à un honteux larcin, se trouve en possession de celle qu'il aime : à côté, figurez-vous un autre époux, mais celui-là fidèle; supposez néanmoins, pour rendre sa victoire plus éclatante, supposez l'époux fidèle dominé par une violente passion pour l'épouse de l'adultère, passion qu'il comprime et qui ne lui fait faire aucun mal. Sans doute, ce n'est pas là le modèle absolu de la tempérance, et nous

HOMÉLIES SUR LES DEUX ÉPÎTRES AUX CORINTHIENS

n'avons fait ces comparaisons que pour vous mieux apprendre les charmes de la vertu. Interrogez donc ces deux hommes, et demandez-leur quel est celui dont la vie est plus douce. Le dernier vous dira quelle joie la victoire remportée sur sa passion lui fait éprouver; l'autre, au contraire ... Mais qu'est-il besoin d'attendre ses révélations ? Voyez-le, et, quand même il essaierait de le nier, n'est-il pas vrai qu'il est plus malheureux que ceux qui sont dans les fers ? Tout le trouble, il a peur de tout le monde, de sa femme, du mari de sa complice, de cette malheureuse elle-même, de ses familiers, de ses amis, de ses parents, des murailles, des ombres, de sa propre personne, et par-dessus tout cela il dévore ses remords et entend le cri de sa conscience qui ne se tait jamais. Supposez qu'il songe encore au tribunal de Dieu, pourra-t-il en supporter l'idée ? Son plaisir a été rapide, la douleur qui vient après est éternelle. Nuit et jour, dans la solitude et dans la cité, partout enfin, son remords l'accompagne et l'accuse, lui montrant un glaive aiguisé et d'intolérables tourments, ce qui le consume de crainte. L'époux fidèle est libre de ces soucis; il voit sans en être troublé sa femme, ses enfants, ses amis; il ne craint rien et aborde tout le monde. Si, malgré sa passion, et seulement pour s'être contenu, cet homme est heureux à ce point, qui dira la joie d'une âme entièrement pure ? Quel calme, quelle tranquillité dans ce cœur qu'aucune passion mauvaise n'agite ! Aussi, voyez comme le nombre des époux fidèles l'emporte sur celui de ceux qui trahissent leur serment. A quoi l'attribuer, sinon à la joie que procure toujours le devoir accompli ? N'en cherchez pas la cause dans la crainte des lois; non, ce n'est pas cela qui arrête les hommes, mais bien la grandeur du crime, ses amertumes, qui dépassent ses douceurs, et aussi le cri de la conscience.

Après avoir parlé de l'adultère, parlons de l'avare; nous y découvrirons encore un autre amour criminel. L'avare a les mêmes craintes et ne peut pas non plus jouir de pures joies. La pensée des malheureux et des âmes compatissantes, l'opinion générale qui le désapprouve, tout le trouble et l'agite. Bien plus, il ne peut même pas jouir de son trésor bien-aimé. Tel est, en effet, le sort des avares : ils possèdent, non pour jouir, mais pour être troublés. Ce que j'avance vous étonne; voici qui est plus fort encore : non seulement l'avare ne jouit pas parce qu'il n'ose pas se servir de son trésor comme il voudrait, mais encore parce qu'il n'est jamais rassasié et qu'il est dévoré d'une soif inextinguible. Savez-vous un supplice plus cruel que celui-là ? Le juste, lui, est bien plus heureux; il ne connaît ni le soupçon, ni la haine, ni la terreur, ni cette soif que rien n'apaise. Tout le monde a l'avare en horreur, tous veulent du bien au juste; le premier n'a pas d'amis, le second ne rencontre pas un ennemi.

Maintenant que vous avez entendu ces vérités, y a-t-il rien de plus amer que le vice et de plus doux que la vertu ? Mais le langage est impuissant à l'exprimer; pour comprendre la douceur de la vertu et les remords du vice, il faut les avoir éprouvés : le vice est plus amer que le fiel, tandis que la vertu est douce comme le miel. Le vice est dès à présent désagréable, importun et pesant, ceux-là mêmes qui y sont adonnés ne songent pas à le nier; mais, seulement lorsque nous l'aurons abandonné, nous sentirons davantage combien il était cruel. Ne vous étonnez pas qu'il rencontre tant de courtisans. Est-ce que les enfants ne laissent pas les meilleures choses pour les plus agréables ? Est-ce que les malades ne sacrifient pas quelquefois à un plaisir rapide et passager une joie plus durable et plus solide ? C'est plus à la sottise et à la faiblesse du cœur qu'à la nature des choses qu'il faut attribuer ces contre-sens. Celui-là est vraiment heureux qui pratique la vertu; il est vraiment riche et vraiment libre. Dire de la vertu qu'elle est la source de la liberté, de la sécurité, de l'exemption des soucis, de la confiance envers tout le monde, et lui refuser la prérogative de procurer le plaisir, c'est être, à mon avis, souverainement ridicule. Qu'est donc le plaisir, si ce n'est l'exemption de toute sollicitude, de la crainte, de la douleur, l'indépendance à l'égard de toute chose ? Lequel vous paraît heureux, dites-moi, le voleur agité de mille soucis et dévoré par mille passions, qui ne trouve pas son repos en lui-même, ou celui qui, vivant à l'abri de toutes ces agitations, est tranquille dans sa sagesse comme dans un port ? N'est-ce pas ce dernier ? Seule la vertu donne cette joie. Le vice n'a que les dehors du bonheur; en lui-même il est vide; avant de toucher au plaisir qu'il donne, c'est du délire et non du bonheur; à peine est-il saisi qu'il se dissipe aussitôt. Où donc est la joie du mal ? Quand éprouve-t-on cette joie, si ce n'est ni avant de le commettre, ni après l'avoir commis ?

Mais voici un exemple; vous me comprendrez mieux. Supposez un homme épris d'une femme d'une remarquable beauté; jusqu'à ce qu'il ait assouvi son désir, voyez-le, il ressemble à un insensé furieux, et en l'assouvissant, voilà qu'il éteint sa concupiscence. Si donc il ne trouve le bonheur ni au commencement de sa passion, puisqu'alors c'est de la fureur qu'il ressent, ni bornes, et la joie qu'ils assurent ne se dissipe quant elle est assouvie, puisque son ardeur jamais. N'oublions pas ces vérités, et si nous s'éteint avec elle, où l'aura-t-il ? Pour

HOMÉLIES SUR LES DEUX ÉPITRES AUX CORINTHIENS

nous, aimons le bonheur, embrassons courageusement c'est bien autre chose : notre état ne connaît la vertu, afin d'obtenir les biens présents et à pas de trouble à son origine, et le bonheur l'accompagne jusqu'à la fin. Que dis-je ? le bonheur n'a pas de fin en nous, nos biens n'ont pas de bornes, et la joie qu'ils assurent ne se dissipe jamais. N'oublions pas ces vérités, et si nous aimons le bonheur, embrassons courageusement la vertu, afin d'obtenir les biens présents et à venir. Puisse cette faveur nous être accordée à tous par la grâce et la bonté de notre Seigneur Jésus Christ, aux siècles des siècles. Amen.